

Article N°3, 1^{er} juin 2006

Titre :
**Les auxiliaires africains dans l'armée romaine
au I^{er} et II^e siècle**

Par Cédric Chadburn
Professeur d'histoire

Introduction :

Le recours à des contingents africains montre la faculté d'adaptation de l'armée romaine face à des situations difficiles et s'inscrit dans la continuité de la tradition de la République romaine de faire appel à des auxiliaires dans le cadre d'alliance ou de levée autoritaires dans les provinces et sur les théâtres d'opérations.

Plan : Les auxiliaires africains dans l'armée romaine au Ier et IIe siècle.

I) LES TROUPES REGULIERES : LES AUXILIA

- A) La mise en place d'un recrutement régulier
- B) Un recrutement différent selon les provinces

II) LES AUXILIA EXTERNA

- A) L'obligation de recourir à d'autres contingents
- B) Des unités aux caractéristiques propres

Les auxiliaires africains dans l'armée romaine au Ier et IIe siècle.

Par Cédric Chadburn,
Professeur d'histoire

Introduction :

Le recours à des contingents africains montre la faculté d'adaptation de l'armée romaine face à des situations difficiles et s'inscrit dans la continuité de la tradition de la République romaine de faire appel à des auxiliaires dans le cadre d'alliance ou de levée autoritaires dans les provinces et sur les théâtres d'opérations.

I) LES TROUPES REGULIERES : LES AUXILIA

Les premières attestations de soldats africains dans les armées romaines remontent au temps des premières guerres puniques, dans la deuxième moitié du III siècle av.J.-C. Le recours à des contingents africains montre la faculté d'adaptation de l'armée romaine face à des situations difficiles. Les Africains n'ont jamais été très nombreux mais la redoutable cavalerie numide a joué un rôle déterminant dans la victoire de Rome contre Carthage.

A) La mise en place d'un recrutement régulier

A partir du règne d'Auguste, l'armée tend à se professionnaliser et à devenir permanente. On distingue désormais les légions formées de citoyens romains et les corps d'auxiliaires même si la réalité n'est pas toujours aussi simple (*cohors XV* en Afrique composée de citoyens romains). Ces derniers sont désormais commandés par des officiers de rang équestre, les préfets d'aile ou de cohorte ou les tribuns de cohorte milliaire. En 40, toute l'Afrique du Nord est sous la domination de Rome et toutes les provinces africaines fournissent désormais des soldats pour ces unités auxiliaires de l'armée romaine mais les effectifs restent encore modestes au Ier siècle.

B) Un recrutement différent selon les provinces

La situation est différente d'une province à l'autre. En Afrique Proconsulaire et en Numidie, les auxiliaires originaires de ces provinces sont le plus souvent affectés en Orient et sur le Danube. La précocité du recrutement, en Proconsulaire notamment, s'explique par les relations anciennes de ces régions avec Rome. Ces soldats sont recrutés essentiellement au sein des Afri, des Gétules, des Musulames et des Numides. Au début du règne d'Auguste, une cohorte des Gétules est stationnée à Cemenelum (sud de la Gaule) puis transférée en Syrie sous les Flaviens (*cohors I Gaetulorum*). La création d'une unité Musulames est à placer entre 24 et 64 (*cohors I Flavia Musulmamiarum equitata*) ainsi qu'une unité de Numide (*cohors I Numidarum*) et une aile de cavalerie parmi les Afri (*ala Afrorum veterana*) au Ier siècle. Le nombre des unités est très modeste même si ce nombre augmente à partir des Flaviens en Afrique proconsulaire.

L'armée des provinces de Maurétanie (Césarienne et Tingitane) ne se compose que de troupes auxiliaires recrutées dans d'autres provinces romaines, généralement en Espagne et en Syrie. La cavalerie est beaucoup plus nombreuse que l'infanterie. La plupart des cohortes maurétaniennes comportent des unités montées (*equitatae*). Pour les autorités romaines, la province de Maurétanie Tingitane n'est en fait qu'un glacis défensif pour les provinces espagnoles. Ce n'est que tardivement que les indigènes vont occuper des fonctions importantes au sein des troupes auxiliaires.

II) LES AUXILIA EXTERNA

A) L'obligation de recourir à d'autres contingents

Toutes ces troupes, cohortes ou ailes d'auxiliaires, sont des troupes régulières levées par le pouvoir impérial et entretenu par lui. Pour assurer la protection des provinces romaines, ces troupes sont insuffisantes. Le pouvoir impérial est obligé de recourir à des soldats recrutés au sein de tribus (gens) qui conservent leur mode d'organisation tribale, avec à leur tête un *princeps gentes*. Ce dernier est généralement un indigène nommé par Rome.

Ces troupes sont recrutées dans les régions les moins romanisées : provinces de Maurétanie (Césarienne et de Tingitane) mais également dans la province de Numidie. Il s'agit donc de contingents étrangers levés à des titres divers dans les populations peu ou pas romanisées et utilisées comme troupes de renforts sur les théâtres d'interventions de l'armée romaine.

Parmi eux, au début du II siècle, les Maures vont jouer un rôle de plus en plus important dans la défense des provinces africaines et de l'Empire. Leur rôle ne se limite plus désormais à de simples milices locales œuvrant en Maurétanie mais à des interventions militaires hors de l'Afrique comme en Dacie.

B) Des unités aux caractéristiques propres

Ces unités se distinguent par la spécificité des missions de reconnaissance qui leur sont confiées en tant qu'unités de cavalerie. Leur force réside principalement dans la rapidité de leur attaque et le harcèlement de l'ennemi. Ces troupes d'élites ne sont pas pour autant des troupes régulières et permanentes car aucun document ne signale l'existence d'auxiliaires Maures sous le règne de Trajan. Il s'agit donc d'*auxilia externa*.

L'équipement de ces cavaliers est léger. Les stèles ou les monnaies (Lurius Rogatus, de Rufinus ou la colonne trajanne) nous montrent des soldats portant une tunique courte serrée à la taille par une ceinture et attachée sur l'épaule par une fibule. Dans la main gauche, ils tiennent un petit bouclier rond qui sert à la défense, et dans la main droite, un javelot court. Il monte à cru des chevaux tenus par un simple licol.

CONCLUSION

Les unités auxiliaires recrutées en Afrique sont restées longtemps modestes. Les soldats recrutés sur place sont le plus souvent envoyés dans les autres provinces de l'Empire. Cette situation va progressivement s'inverser avec la régionalisation du recrutement au II et III siècle.

Bibliographie :

- Les *auxilia externa* africains des armées romaines de Christine Hamdouné
- Les unités auxiliaires de l'armée romaine en Afrique Proconsulaire et Numidie sous le Haut Empire de Yann Le Bohec
- Rome en Afrique de Christophe Hugoniot
- L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire sous les empereurs de René Cagnat
- Frontières et limites géographiques de l'Afrique du Nord, Etudes réunies par Claude Lepelley et Xavier Dupuis
- La résistance africaine à la romanisation, Marcel Benabou